Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Cdd sans terme précis

Par gregory

Bonjour je suis actuellement en cdd sans terme précis.
Je voulais savoir s'il était possible de faire un avenant pour faire d'un cdd sans terme précis en cdd terme précis.
Si oui , est il vrai qu'après il n'y a plus de possibilité de faire d'autre contrat???

Merci d'avance pour la réponse

Par ESP

Bonjour
Il n'est pas possible de transformer un tel CDD.
Lorsque le CDD est conclu sans terme précis, celui-ci n'a pas à être renouvelé : il a pour date de fin le retour du salarié remplacé ou la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu. Qu'en est-il ?

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34640]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34640[/url]